

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 octobre 2010
(convocation du 11 octobre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Octobre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 25
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. CHAUSSET Gérard à Mme CURVALE Laure
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à cpter de 13 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel à cpter de 11 h 40
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à cpter de 12 h 30
M. SAINTE MARIE Michel à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 10
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à cpter de 12 h 25
M. AMBRY Stéphan à M. PAILLART Vincent
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 40

M. BRUGERE Nicolas à M. DUCASSOU Dominique
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 10 h 30
M. EGRON Jean-François à M. GUICHOUX Jacques
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Restructuration de l'Hôtel communautaire
Performances et efficacité énergétique
Cofinancements FEDER et ADEME
Décisions - Autorisations**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'opportunité de la restructuration de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux permet d'engager des actions en matière de performance et d'efficacité énergétique de ce bâtiment.

Ces actions s'intègrent dans le cadre d'une démarche plus large en cours, celle du Plan Climat de la CUB, mais également dans un plan d'actions spécifique aux bâtiments communautaires dénommé «Plan patrimoine durable : éco exemplarité et gestion énergétique des bâtiments communautaires».

Cette démarche globale de maîtrise des consommations énergétiques se traduit sur l'ensemble du patrimoine communautaire par la mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'investissements spécifiques aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La CUB a décidé de s'engager dans une démarche de Haute Qualité Environnementale et s'est fixée l'objectif de réduire de 50 % les consommations énergétiques du bâtiment après travaux. La consommation énergétique annuelle du bâtiment communautaire est évaluée à hauteur 7GWh par an actuellement et devrait donc atteindre 3,5 GWh/an après travaux. L'ensemble des travaux prévus et décrits ci-après permettra d'atteindre cet objectif.

Le projet intègre des installations de production d'énergies renouvelables avec le raccordement et l'utilisation d'un forage géothermique existant, la mise en place de panneaux photovoltaïques, la récupération des calories sur les eaux usées.

Les travaux relatifs à la performance énergétique portent plus spécifiquement sur :

1. l'isolation thermique des allèges de l'ensemble du bâtiment
2. la mise en place de double vitrage ou triple vitrage selon les façades
3. l'utilisation de produit verrier particulier très performant
4. le chauffage et le refroidissement par plafonds rayonnants qui permettent de réduire fortement le taux de renouvellement d'air et de baisser les consommations électriques
5. l'utilisation de la géothermie afin d'améliorer le coefficient de performance des groupes de production frigorifiques
6. le remplacement des groupes froids avec compresseurs à piston et fluide frigorigènes de type CFC par des groupes à compresseur à vis et fluide de type HFC
7. la pose de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité raccordée au réseau.
8. la création d'un mur végétal de 550 m² dans le hall qui permettra un meilleur confort

- hygrothermique pour les utilisateurs
9. la végétalisation des terrasses du bâtiment bas et de la salle du Conseil
 10. la récupération des calories sur les collecteurs d'eaux usées
 11. un plan de communication pour la visibilité, le caractère démonstratif du projet et l'évaluation des actions liées à la performance énergétique

Le tableau suivant présente le plan de financement du projet et les participations attendues des partenaire ADEME et Europe (au titre du FEDER) :

Plan de financement et participations attendues:

NATURE DES DEPENSES performances et efficacité énergétique de l'hôtel de Cub	Montant €HT	RESSOURCES	Montant	%
Travaux, matériels et équipements		Aides publiques		
mise en place de double ou triple vitrage	2 277 470,72 €	Union européenne (FEDER)	500 000,00 €	5,55%
utilisation de produit verrier particulier pour l'Atrium	552 511,72 €	ADEME	754 582,31 €	8,37%
pose de faux plafonds rayonnants (surcoût/poutres froides)	3 746 869,34 €	Sous total aides publiques	1 254 582,31 €	13,92%
raccordement à la géothermie	183 071,20 €			
plan de communication (partie performances énergétiques)	81 924,35 €			
option récupération des calories sur les collecteurs d'eaux usées	1 248 000,00 €			
maîtrise d'œuvre 11,4%	922 242,60 €	Autofinancement fonds propres	7 757 507,62 €	86,08%
TOTAL	9 012 089,93 €	TOTAL	9 012 089,93 €	100,00%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2004/0603 en date du 24 septembre 2004 d'adoption du programme de restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2007/0222 en date du 30 mars 2007 relative à la décision de faire les travaux de restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2008/0077 en date du 22 février 2008 relative auxancements des appels d'offres pour la restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2007/0569 en date du 13 juillet 2007 relative au lancement d'un Plan Climat à l'échelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

VU l'axe 3.1 du Programme opérationnel – FEDER Aquitaine « Relever le défi climatique et énergétique »,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de Bordeaux à rechercher des cofinancements pour développer ses projets et notamment ceux inscrits dans son Plan Climat,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement de l'opération indiquant les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Europe (au titre du FEDER : Fonds Européens de Développement Régional)

ARTICLE 2 : d'autoriser le Président à signer les conventions à venir,

ARTICLE 3 : d'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 octobre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 NOVEMBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 4 NOVEMBRE 2010

M. JEAN-PIERRE FAVROUL